

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE**

**ECOLE PUBLIQUE : Jean Rouxel DIRINON**

Date de la réunion : mardi 7 juin 2016

Présidence assurée par : Anne-Laure PAILLER

Secrétaire : Caroline PERON

Présents : Mme ANTONNY Gwenola, Mme BOUDINOT Catherine, Mme COBAC Maryse, Mme CONRARD Muriel, Mme FRANCOIS Karine, M. HOUSSIN Cyrille, Mme KERVELLA Muriel, Mlle Le GALL Mireille, M. MANACH Jean, Mme PAILLER Anne-Laure, Mme PERON Caroline, Mme PONT Annie, Mme ROGEZ Marina

Excusés : M. BERVAS Claude, Mme BEUZIT Estelle, Mme TASSET Carole

**POINTS ABORDES\_ DECISIONS**

**1- Le bilan de l'année écoulée :**

La directrice présente les différentes actions menées cette année scolaire en lien avec le projet d'école 2011-2015 :

- édition du journal de l'école ;
- participation aux rencontres USEP : cross de la solidarité, rencontre rugby, randonnée à la forêt du Cranou,... ;
- développement d'un projet en danse et musique en collaboration avec un chorégraphe et une Dumiste pour les élèves de GS/CP aboutissant à un spectacle ;
- développement d'un projet en danse en collaboration avec un chorégraphe, aboutissant à un spectacle, pour la classe de CE1/ CE2.

D'autres activités, qui résultent d'un choix pédagogique de classe, ont été menés tout au long de l'année au sein des différentes classes : piscine, cinéma, voile, Océanopolis, spectacles JMF, visite de l'espace sapeur-pompiers, rencontre de football, bibliothèque de DIRINON, classe en résidence au collège, pêche à pied, rencontres vocales,...

L'équipe enseignante remercie la Mairie, la CCPLD, et l'Amicale laïque pour le financement de tous ces projets. Elle remercie également tous les parents bénévoles accompagnateurs sans qui les sorties scolaires ne peuvent avoir lieu.

**2- La présentation du projet d'école 2016-2019 :**

Le conseil des maîtres a rédigé le futur projet d'école qui est présenté aux membres du conseil d'école. Il est composé de 4 axes prioritaires :

- maîtriser les apprentissages fondamentaux :

- développer les compétences langagières ;
- donner du sens aux apprentissages ;
- améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- la continuité pédagogique intra-cycles, inter-cycles et inter-degrés :

- organiser des apprentissages dans le cadre de parcours ;
- perfectionner les éléments de liaison pour les élèves et les enseignants.

- les démarches et outils d'évaluation :

- améliorer le suivi du parcours des élèves pour le rendre lisible ;
- associer les élèves à leur évaluation.

- la place de l'élève dans ses apprentissages et dans la vie de l'école :

- mettre les élèves en situation de responsabilité et d'autonomie ;

- privilégier la coéducation avec les familles et avec le personnel intervenant dans l'école.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires peuvent avoir pour objectifs :

- le traitement de la difficulté ;
- l'aide au travail personnel ;
- développer des projets en lien avec le projet d'école.

L'organisation reste inchangée.

Le projet d'école 2016-2019 est adopté par le conseil d'école à l'unanimité.

Les enseignantes proposent l'organisation de réunions de liaison avec les intervenants des TAP.

### **3- Les perspectives pour l'année prochaine :**

Des activités seront reconduites en 2016-2017 : voile, cinéma, rencontres USEP, et autres visites pédagogiques...

Mme ANTONNY, Mlle BEUZIT, Mlle Le GALL et Mlle PAILLER seront présentes l'année prochaine. Mme TASSET ne sera pas présente l'année prochaine, et nous ne sommes pas en mesure de préciser qui la remplacera. Mme PERON assurera le remplacement de Mlle BEUZIT jusqu'à son retour. Mlle BEUZIT travaillera à temps partiel et sera donc absente une journée par semaine.

L'effectif pour l'année 2016-2017 n'est pas arrêté car les inscriptions sont toujours en cours. A ce jour, 89 enfants sont inscrits au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Ils seront répartis comme suit :

- CM1/ CM2 avec Gwenola ANTONNY ;
- CE1/ CE2 avec Estelle BEUZIT ;
- GS/ CP avec Anne-Laure PAILLER ;
- TPS/ PS/ MS avec Mireille Le GALL.

### **4- Le bilan en matière d'hygiène et de sécurité :**

Trois exercices incendie ont eu lieu cette année. Ils se sont bien déroulés.

Deux exercices de confinement en lien avec le PPMS ont eu lieu cette année. Ceux-ci se sont également déroulés correctement.

Dans le cadre du plan vigipirate et de l'état d'urgence, l'Éducation Nationale doit réfléchir autour de la sécurisation des écoles. La directrice demande à rencontrer l'adjointe à ce sujet. Les conditions d'entrée dans l'établissement seront réétudiées afin d'éviter les intrusions. De plus, un protocole particulier en cas d'attentat ou d'intrusion sera établi dans le PPMS. La directrice demande dès aujourd'hui à avoir la possibilité de fermer à clé tous les portails de l'établissement.

### **5- Le transport les mercredis vers le centre de loisirs de LOPERHET :**

Lors du précédent conseil d'école, Mme PONT avait annoncé que le transport vers le centre de loisirs de LOPERHET étant peu utilisé risquait de disparaître à la rentrée 2016. La question est de nouveau posée. On s'oriente vers la suppression de ce service. La garderie gratuite sera maintenue de 12h à 12h30 le mercredi.

Les parents élus demandent à Mme PONT si l'Amicale Laïque de DIRINON est autorisée à gérer les transports du mercredi midi vers LOPERHET. Mme l'adjointe n'y est pas opposée.

### **6- L'organisation des TAP pour l'année scolaire 2016/ 2017 :**

Les représentants des parents d'élève souhaitent avoir des informations concernant l'organisation des TAP l'année prochaine. L'organisation des TAP ne sera pas modifiée l'année prochaine.

Le Conseil des Élèves a émis des souhaits concernant les activités. Ces propositions sont à l'étude. La poterie et le théâtre pourraient ainsi être proposés.

### **7- La surveillance de la cour pendant la pause méridienne**

Des parents d'élèves s'interrogent sur les modalités de la surveillance de la cour pendant la pause méridienne. Mme PONT explique qu'actuellement deux personnes sont chargées de cette surveillance. Il n'y a pas de norme restrictive quant au nombre d'enfants que peut surveiller une même personne sur cette pause méridienne.

Ce personnel a accès au téléphone (dans le bâtiment de la garderie) et aux numéros d'urgence (dans la salle des maîtres).

M. MANACH souhaite que ce point soit de nouveau abordé lors du prochain conseil d'école. La directrice s'engage à le mettre à l'ordre du jour.

### **8- Les travaux :**

La directrice remercie la municipalité, notamment l'équipe technique, pour la réalisation régulière de travaux multiples. Elle présente les travaux réalisés durant l'année :

- le remplacement du protège-porte entre la salle de sieste et le bureau ;
- la fabrication d'un socle pour le tableau dans la classe PS/ MS ;
- la fixation d'un nouveau panneau d'affichage ;
- la révision de la bonde du lavabo extérieur ;
- le changement d'ampoules et de néons ;
- l'installation d'un tapis anti-dérapant à l'entrée des toilettes extérieurs ;
- la peinture de la classe de PS/ MS et un raccord dans la classe de CM ;
- le déplacement de tableaux d'affichage dans l'entrée de maternelle ;
- l'évacuation des ballons sur le toit du préau ;
- l'installation d'un tableau dans la cour d'élémentaire ;
- la réparation d'une fuite d'eau d'un toilette ;
- l'installation d'une lumière avec détecteur de mouvement sous le préau en maternelle ;
- la pose de plaque sur les maisons du coin cuisine en maternelle ;
- la fixation de plaques de liège ;
- le ponçage des barreaux de la structure.

Des travaux sont à prévoir pendant les vacances d'été :

- nettoyer les cours de récréation ;
- changer le sable et revoir les bâches des bacs à sable ;
- revoir la sécurité des structures ;
- revoir l'étanchéité du sas de maternelle ;
- refaire les tracés au sol en maternelle ;
- réparer la porte de la cabane à vélos ;
- remplacer les rideaux- stores de la classe PS/ MS ;
- déménager un meuble ;
- poser du liège dans la classe de PS/ MS ;
- tondre les pelouses en maternelle ;
- réparer la lumière dans les toilettes des filles.

### **7- Les manifestations de l'Amicale Laïque :**

La kermesse aura lieu le dimanche 19 juin. Les élèves présenteront :

- leurs travaux en arts visuels dans la salle de motricité ;
- des chants ;
- des danses dans le cadre des TAP...

La directrice :  
Anne-Laure PAILLER

La secrétaire :  
Caroline PERON